

agglo

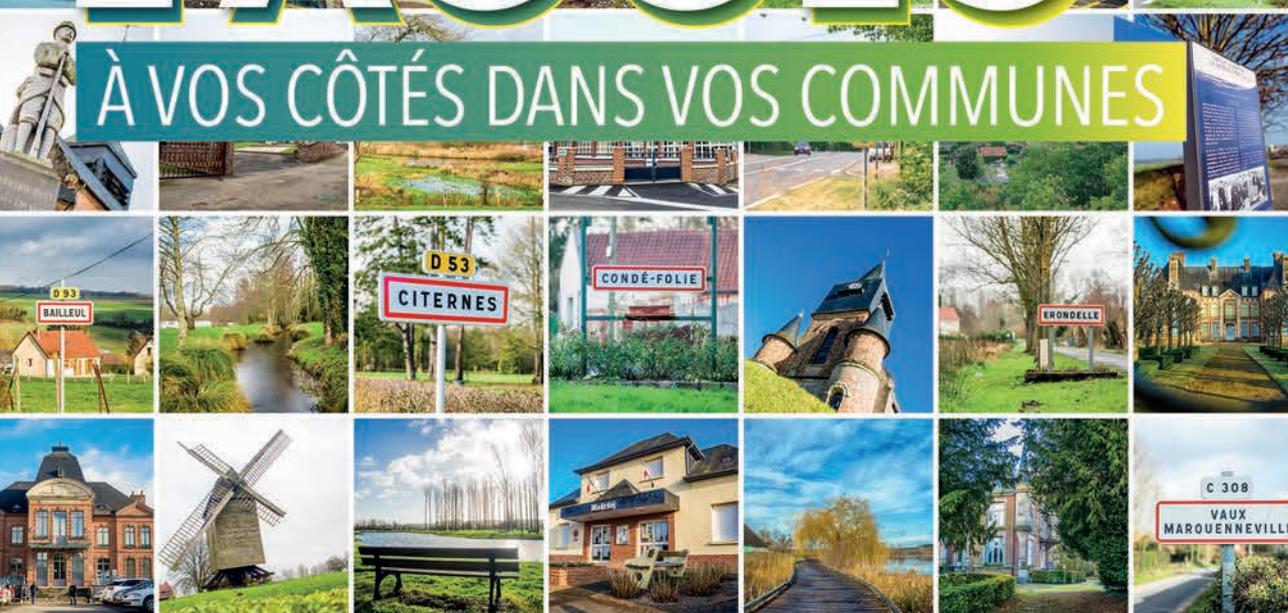


le magazine de vos communes



L'AGGLO

À VOS CÔTÉS DANS VOS COMMUNES



Une année olympique dans vos communes p. 8



Le conservatoire se décentralise et innove p. 10



Vers une nouvelle organisation pour la collecte des déchets p. 12



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s habitants
de la Communauté
d'agglomération de la Baie
de Somme,

En ces premiers jours de 2024, permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite à partager avec celles et ceux qui vous sont chers.

Après une année particulièrement riche en défis à relever pour notre collectivité, nous abordons les mois à venir avec détermination et une volonté renforcée pour défendre l'avenir de notre territoire.

Comme vous le constaterez dans les pages de ce "Baie de Somme agglo", de nouvelles compétences ont rejoint les équipes de notre Communauté d'agglomération. L'exécutif a également été remanié afin de renforcer l'attention portée à chacune de nos 43 communes.

La feuille de route que j'ai confiée à nos équipes est en effet claire : faire rayonner nos actions au plus près des habitants de nos villes et villages.

Les dispositifs présentés ici constituent un échantillon de cette ambition.

Déploiement des événements du conservatoire, impulsion d'une dynamique collective autour des Jeux Olympiques, investissements dans nos écoles,

modernisation de la collecte des déchets, revitalisation de nos cœurs de ville et cœurs de bourg, ou encore soutien à notre tissu industriel créateur d'emplois font partie des politiques que nous menons et que vous retrouverez détaillées dans ce magazine.

Avec les élus qui m'entourent, les maires et élus municipaux de nos communes et avec nos agents communaux et intercommunaux, vous pouvez compter sur nous pour poursuivre le travail engagé à votre service.

À toutes et tous, nous vous souhaitons une excellente année 2024 !

Vous souhaitant une agréable lecture,

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE,

Maire d'Abbeville

Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme,
Conseiller régional des Hauts-de-France

Une nouvelle DGS pour la Communauté d'agglomération

Nora Ayachi est la nouvelle Directrice générale des services de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme depuis octobre dernier.



l'Intérieur. "Puis j'ai fait le choix de rejoindre Abbeville en 2019 sur des fonctions de secrétaire générale de la sous-préfecture. Sur ce poste, j'ai eu l'occasion, entre autres, d'avoir un rôle de conseil et d'expertise auprès des élus de l'arrondissement et ce sur une période de crises successives". La Directrice précise : "Si j'ai souhaité rejoindre une collectivité territoriale c'est pour avoir une vision plus globale, et donc enrichie, des politiques publiques à mener".

NOUVELLE DGS, NOUVELLE PAGE

"Mon rôle est avant tout de coordonner l'ensemble des services, mais également de fiabiliser les décisions de notre collectivité et d'apporter un conseil juridique auprès des élus du territoire tout en engageant un véritable travail d'économie de moyens. Je souhaite donc agir comme une courroie de transmission entre les élus et les services au bénéfice des habitants du territoire. Je suis prête à relever les défis et je sais également pouvoir compter sur des équipes motivées, particulièrement engagées et professionnelles. C'est une véritable richesse".

Lensoise d'origine, fille de mineur de fond, Nora Ayachi s'est construite une carrière professionnelle progressive, "fruit de l'ascenseur social, et ce grâce aux sacrifices de mes parents et à l'éducation qu'ils m'ont donnée". Après 15 ans d'activité au sein de l'Éducation nationale, elle rejoint l'administration centrale du Ministère de la Justice. En 2016, après un passage par l'Institut régional d'administration de Lille, elle intègre le Ministère de

L'exécutif de la CABS remanié

En septembre dernier, l'exécutif a été remanié. L'occasion de mettre en place un pôle de trois élus dédiés aux problématiques de la ruralité. Dans le même temps, un nouveau vice-président et un conseiller délégué ont également vu leurs missions renforcées.

RÉORGANISATION DES DÉLÉGATIONS

Arnaud Bihet, maire de Limeux, auparavant conseiller délégué en charge de la vie sportive est désormais le 10^{ème} vice-président en charge de l'enfance, la jeunesse et la vie sportive. Il collaborera avec **Éric Balédent**, conseiller délégué en charge de la politique de la ville, des "animations" et du "Projet éducatif et social du territoire".



compétences à savoir les questions de transports, de la mobilité et de la ruralité.

Christian Lesenne, maire de Yonval, a été élu conseiller délégué et s'est vu confier le dossier Ruralité pour œuvrer au côté de Fabrice Frion.



Régis Patte, maire de Vauchelles-lès-Quesnoy, auparavant conseiller délégué en charge de la sécurité et de l'accessibilité, travaillera à présent sur le volet de la mobilité et des transports.



Un pôle dédié à la ruralité (lire pages 4 et 5)
Fabrice Frion, maire de Bailleul est toujours 2^{ème} vice-président mais sur de nouvelles



Des dispositifs au service de nos communes

Plusieurs communes de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme se sont engagées dans des dispositifs en faveur de la revitalisation du territoire. Des programmes qui contribuent à impulser une dynamique positive.



Signature de l'avenant à l'Opération de Revitalisation du Territoire le 12 décembre 2023, en présence de Rollon Mouchel-Blaisot, Préfet de la Somme, Christine Royer, sous-préfète de l'arrondissement d'Abbeville, Pascal Demarthe, président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Daniel Chareyron maire de Saint-Valery-sur-Somme, Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer et Robert Debray, maire de Longpré-les-Corps-Saints.

SIGNATURE D'ACTION CŒUR DE VILLE 2

Pour rappel, Abbeville est signataire de la convention *Action Cœur de Ville* depuis le 28 septembre 2018. En parallèle, la commune de Longpré-les-Corps-Saints est lauréate de l'appel à projet "revitalisation des centres-bourgs" porté par le Département de la Somme et l'État en 2017. En 2019, elle est également lauréate de l'appel à projet régional "redynamisation des centres-villes et centres-bourgs". Suite à l'écriture de leur feuille de route, les deux communes signent le 29 janvier 2020, la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), valant avenant à la convention *Action Cœur de Ville*.

Ces différents dispositifs s'adressent aux villes moyennes ou centres-bourgs en perte d'attractivité à la fois démographique et commerciale et visent à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur dans le développement du territoire. Ils permettent aux communes signataires de bénéficier de subventions abondées de leurs partenaires : État, Département, Région, Banque des territoires, Action Logement...

DEUX AUTRES COMMUNES ENGAGÉES DANS DES DISPOSITIFS DE REVITALISATION

Cayeux-sur-Mer est ainsi lauréate de l'appel à projet régional "redynamisation des centres-villes et centres-bourgs". Elle établit ainsi son projet de territoire, conduisant à sa labellisation via le dispositif "Petite Ville de Demain" le 30 septembre 2021. Elle intègre la convention ORT par voie d'avenant le 20 février 2023.

De son côté, la commune de Saint-Valery-sur-Somme intègre la convention "Petite Ville de Demain" le 30 septembre 2021 et vient de finaliser la rédaction de sa stratégie.

Un avenant de projet à la convention cadre pluriannuelle *Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire* a donc été signé le 12 décembre dernier à Abbeville, permettant ainsi le déploiement du programme *Action Cœur de ville 2* pour la ville d'Abbeville pour la période 2023-2026 ainsi que l'intégration de la commune de Saint-Valery-sur-Somme dans le dispositif.

UN PÔLE RURALITÉ POUR ENTENDRE LES BESOINS ET SOUTENIR LES INITIATIVES

Le remaniement de l'exécutif a été pensé pour renforcer la politique menée en faveur de la ruralité :

Fabrice Frion, vice-président en charge des transports, des mobilités et de la ruralité, Christian Lesenne, conseiller délégué en charge de la ruralité et Régis Patte conseiller délégué en charge des transports et de la mobilité travaillent ensemble sur le terrain.



De gauche à droite : Régis Patte, Fabrice Frion et Christian Lesenne.

"Il est nécessaire de rencontrer les maires pour préciser notre travail, écrire les fiches action, commence Fabrice Frion. Nous faisons un état des lieux, un diagnostic partagé, avec cette volonté d'être plus à l'écoute des élus. Nous sommes les interfaces entre les élus et la collectivité". Et Christian Lesenne, également vice-président du Parc naturel régional de Baie de Somme 3 Vallées, d'ajouter *"La ruralité est un sujet transversal, d'où ce trinôme où chacun apporte son expertise et utilise sa connaissance du territoire, de son fonctionnement et des différentes politiques qui y sont menées. Au quotidien, on entend que la collectivité n'est qu'un mille-feuille administratif... il faut éviter de multiplier les initiatives juxtaposées"*. Point sur lequel Régis Patte insiste *"Pour être efficace pour notre territoire, il faut travailler dans la complémentarité. Ce qui fera avancer notre territoire, c'est de travailler ensemble"*. À cela le vice-

président précise : *"Nous nous sommes engagés en tant qu'ambassadeurs dans le programme Village d'avenir* pour soutenir 5 communes qui ont candidaté en octobre dernier : Eaucourt-sur-Somme, Fontaine-sur-Somme, Huppy et Saint-Blimont avec Vaudricourt. Les services de l'État n'ont cependant retenu que la candidature d'Eaucourt-sur-Somme. Nous ne manquerons pas de défendre nos communes pour les prochaines programmations ! Nous savons également qu'il y aura des difficultés et de grands défis à relever, comme la question des transports et de la transition écologique, mais la constitution de ce Pôle ruralité renforcera assurément le travail mené par l'ensemble des élus et de la collectivité"*.

* programme d'ingénierie et d'investissements pour accompagner le développement des communes rurales.

LA CABS, UNE AGGLO SOUTENUE PAR LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE ET L'EUROPE DANS SES DÉVELOPPEMENTS NUMÉRIQUES

La CABS a fait du numérique une priorité stratégique pour son territoire. Depuis juin 2018, elle met en œuvre une "feuille de route numérique" qui vise à structurer et à coordonner les actions menées dans ce domaine par les différents acteurs locaux. L'objectif est de répondre aux enjeux du numérique qui touchent la vie quotidienne des citoyens et la gestion des services publics locaux.

La CABS est accompagnée dans cette démarche par l'Union européenne et par la Région Hauts-de-France. En effet, le FEDER et la Région financent ces projets innovants et structurants à hauteur de 60% des dépenses engagées. Les actions développées concernent aussi bien l'Éducation, que le développement du E-Tourisme, ou encore la mise en place de Wifi gratuit sur les points stratégiques du territoire, comme à Longpré-les-Corps-Saints ou à Cayeux-sur-Mer.



Un label "Territoires d'industrie 2023-2027"

La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS) et la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre (CCPM) ont décroché conjointement un label. La zone couverte par les deux collectivités vient d'être labellisée *Territoires d'industrie*, un programme national doté de 100 millions d'euros pour réindustrialiser la France.

L'annonce a été faite le 9 novembre dernier lors de l'assemblée générale de "Territoires d'industrie", en présence de Roland Lescure, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de Dominique Faure, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité. Le territoire a été labellisé sous le nom de Territoire d'industrie "Baie de Somme Ponthieu-Marquenterre industrie".



UN LABEL POUR AFFIRMER L'IDENTITÉ ET LE SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL DU TERRITOIRE

"Notre labellisation en tant que "Territoires d'industrie" va contribuer à stimuler la croissance économique de notre bassin d'emploi, à favoriser le développement d'une industrie plus verte, mais aussi à renforcer la compétitivité de nos entreprises locales et l'attractivité de nos territoires, commente Pascal Demarthe, maire d'Abbeville, président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme,

conseiller régional des Hauts-de-France. *Il s'agit là d'une belle étape dans le processus de dynamisation et de valorisation de nos atouts dans laquelle nous sommes engagés !*"

Pour Claude Hertault, président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre : *"Le Ponthieu-Marquenterre est principalement porté par deux grands secteurs : le tourisme et l'agriculture. Ce label va permettre de valoriser le tissu existant et mettre en exergue des*

potentialités de développement, y compris dans le domaine agroalimentaire : de quoi envisager notre territoire comme un lieu d'accueil et d'implantation des entreprises tout en travaillant sur le foncier économique. C'est aussi une opportunité pour nos TPE/PME de développer et de moderniser leur outil productif".

UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

Cette labellisation reconnaît la spécificité des deux territoires, permet de promouvoir leur histoire industrielle et de continuer à développer leur potentiel industriel en s'appuyant sur les forces vives déjà présentes dans plusieurs secteurs.

On retiendra, entre autres, dans le domaine de l'agroalimentaire l'entreprise *Pasquier* (Vron), et *Lact'Union* (Abbeville), dans le secteur automobile, *Favi* (Hallencourt), *U-Shin* (Abbeville), dans le domaine du transport logistique *JJA* (Ponthieu-Marquenterre), *Transport Glachant* (Abbeville), *Transport Immo Ouest Logistique* (Crécy-en-Ponthieu), les *Transports du Ponthieu* (Abbeville), secteurs qui profitent d'un réseau dense de sous-traitants et de la présence de plateau d'enseignement allant jusque BAC + 2.

À noter également, la présence d'entreprises œuvrant dans l'ingénierie des matériaux, telles que *Schlumberger* (Abbeville) ou encore *Watts Industrie* (Hautvillers-Ouville).

DES LEVIERS FINANCIERS ET L'ACCÈS À PLUSIEURS DISPOSITIFS

Concrètement, les territoires labellisés "Territoires d'industrie" vont pouvoir bénéficier d'une offre complète d'ingénierie, accéder au Fonds Vert de 100 millions d'euros 2024 ou encore proposer des terrains à destination des entreprises dans le cadre de "50 sites clés en main".

Accélérer la transition écologique et énergétique, lever les freins aux recrutements, développer les compétences, innover, mobiliser un foncier adapté pour des start-up industrielles sont au cœur de la démarche.

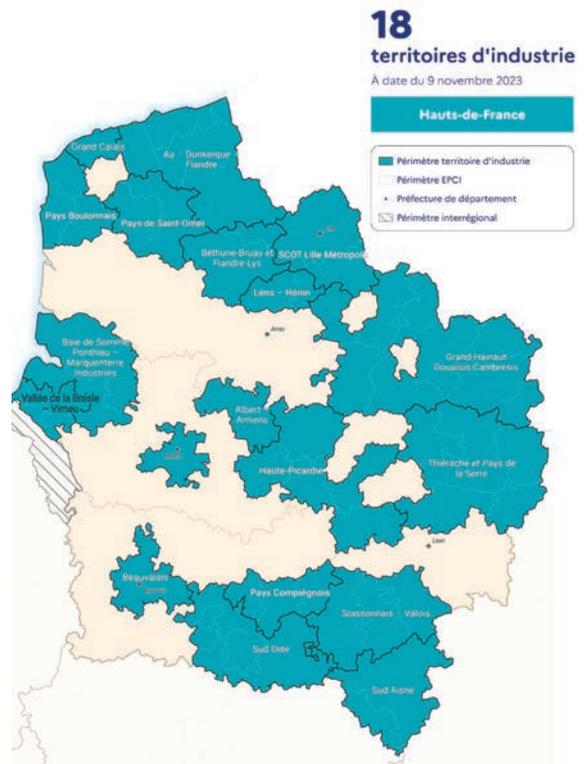
Les entreprises implantées sur notre territoire bénéficieront également d'autres avantages, comme l'accès à des appels à manifestation d'intérêt du Plan d'Investissement d'Avenir "France 2030" (exemple : le dispositif "Rebond Industriel", jusqu'alors réservé aux très grands projets industriels).

Elles pourront également prétendre à un accompagnement (conseils, études stratégiques) à des conditions financières privilégiées de la part de la banque publique d'investissement *BpiFrance*.

UN TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION

Afin de piloter cette dynamique, **deux binômes composés d'un élu et d'un chef d'entreprise sont constitués** : Pascal Demarthe (Président de la CABS) et Edouard Rousseaux (Directeur de l'entreprise *FAVI*) représentant le territoire de la Baie de Somme ; Claude Hertault (Président de la CCPM) et Xavier Chonik (Directeur de l'entreprise *JJA*) représentant le territoire du Ponthieu-Marquenterre. Ils travailleront à l'élaboration d'un projet commun pour les deux territoires, autour de 4 axes :

- **Compétences et attractivité** : développer la marque employeur / valoriser l'industrie du territoire / développer des formations industrielles (de niveau Bac +3 à +5) / anticiper les besoins de formation de demain.
- **L'innovation** par le renforcement d'infrastructures et des usages numériques, par le développement d'écosystèmes de recherche et d'innovation.
- **La transition écologique** : gestion de l'eau, transition énergétique, écologie industrielle et territoriale.
- **Le foncier industriel**, via l'optimisation et densification foncières, la requalification des friches.



La jeunesse de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme **au cœur des JO**

Si le passage de la flamme olympique à Saint-Valery-sur-Somme et à Abbeville est dans tous les esprits, il est à noter que tout un programme d'activités, de temps éducatifs, sportifs et récréatifs s'offrira aux jeunes de l'ensemble du territoire, dès début 2024.



DÉMOCRATISER LE SPORT

Faire découvrir aux jeunes des 43 communes, âgés de 6 à 15 ans, des pratiques de disciplines olympiques et accompagner toutes les formes d'initiation, c'est l'objectif clairement affiché par la Communauté d'agglomération et Arnaud Bihet, vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie sportive. *"Il faut profiter de l'élan fédérateur des JO pour définir un plan d'action 2024 axé sur tous les pans de la Vie sportive mais aussi sur toutes les dimensions permettant aux jeunes de se construire. Mettre la jeunesse de la CABS au cœur des Jeux Olympiques et paralympiques c'est favoriser la construction d'une citoyenneté active et engagée"*.

DES DYNAMIQUES DÉJÀ IMPULSÉES

Le label "Terre de Jeux 2024" entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport

change les vies. Dès 2020, ce label a été décerné à la CABS sur la base de critères qualitatifs observés notamment au centre de natation communautaire. L'aqu'ABB se voit décerner le titre de centre de préparation olympique officiel.

D'autres projets développés notamment par la Direction de l'Animation, de l'Enfance et de la Jeunesse portent haut les valeurs du sport tout au long de l'année, comme les séjours sportifs de pleine nature, le Tour de France des Jeunes et autres événements sportifs.

EN ROUTE VERS LES JO !

Découverte des disciplines olympiques en attendant les jeux

Entre février et juillet 2024, place à la découverte de disciplines olympiques qui seront proposées dans 30 écoles élémentaires avec l'installation d'un stade éphémère, 4

collèges, les accueils collectifs de mineurs, les maisons de quartiers ou encore à l'aqu'ABB.

La nouveauté : l'expérimentation d'un accueil de loisirs sportif et mobile

Les enfants âgés de 6 à 12 ans du territoire de la CABS, pourront découvrir des pratiques sportives de façon ludique grâce à un panel de disciplines allant des sports collectifs en passant par les sports d'opposition, de pleine nature, aquatiques, nautiques, innovants... organisé sous forme de mini-stages, de séance d'initiation, de jeux et de sorties en demi-journée ou journée (36 places par période).

Les jeux intercommunaux de la Jeunesse : 43 communes à l'honneur, du 8 au 24 juillet !

Après une cérémonie d'ouverture et le passage de la flamme olympique, les jeux intercommunaux seront officiellement lancés ! Pour chaque commune, la CABS proposera un tournoi par semaine sur une discipline identifiée. L'ensemble des disciplines olympiques pourra être représenté sur tout le territoire selon les souhaits et les possibilités des communes.

Tous les jeunes seront invités à participer à une cérémonie de clôture symbolique à la fin de ce projet.

POURSUITE DES ANIMATIONS SPORTIVES

> **"KIDS OLYMPIC GAMES - En route vers les jeux olympiques 2024"** dans les accueils de loisirs 3/10 ans, en partenariat avec le Conseil départemental de la Somme et en prenant en compte l'inclusion.

De nombreuses disciplines ont déjà été initiées depuis 2022 : cyclo, athlétisme, baby gym, épreuves aquatiques, golf, escrime, tir à l'arc, handball, judo, rugby, hockey-sur-gazon. En 2024, de nouvelles épreuves combinées comme le pentathlon moderne verront le jour. Parallèlement, les enfants pourront participer à des activités créatives autour de la fabrication de médailles et de drapeaux pour la cérémonie de clôture.

> Poursuite de l'initiative soutenue par le Conseil départemental et son **"budget participatif"** depuis 2022 qui s'adresse aux 11/17 ans fréquentant les Espaces Jeunes. Après le basket 3 contre 3, l'escalade, la natation, le kayak, l'athlétisme, le VTT cross country, le Break dance, le BMX, la gymnastique acrobatique, la boxe, l'escrime, le

tennis de table, les jeunes seront initiés lors des vacances de printemps, au décathlon pour se préparer à participer à l'événement final appelé **"YOUNG OLYMPIC GAMES - En route vers les Jeux Olympiques 2024"**.

Par ailleurs, les jeunes se verront proposer des activités créatives et artistiques : fabrication de vêtements dans la perspective d'un défilé de mode lors de la cérémonie de clôture.



À cela s'ajoutent deux autres événements annuels aux couleurs des JO : le Raid aventure et le Tour de France des Jeunes 2024.

> Projet "On va aux JO"

Dans le prolongement du projet "Anim'ton city", le service Dynamique des quartiers souhaite rapprocher les jeunes des quartiers prioritaires des sports olympiques en se rendant dans les équipements de pratiques des associations abbeilloises : judo, boxe, athlétisme, gymnastique, escrime, natation, tennis de table, tir à la carabine, badminton, basket 3 contre 3, handball, BMX.



Le conservatoire **vous tend les bras**

Le conservatoire de musique et de danse a élaboré de très beaux partenariats au fil du temps avec tous les acteurs du territoire et bien au-delà. Une dynamique qui permet d'aller vers des publics nouveaux, avec des attentes très variées et ce sur l'ensemble du territoire.



Robert Gillard dispense des cours de flûte, clarinette et saxophone au sein de l'atelier musique de Saint-Blimont.

UN TRAIT D'UNION ENTRE HARMONIES ET CONSERVATOIRE

Le conservatoire qui a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire "s'appuie sur les forces vives et historiques qui le caractérisent", explique Frédéric Sannier directeur du conservatoire. Notre territoire est très noué avec la musique, puisque de nombreuses harmonies, des fanfares, des brass bands ou encore des chorales sont répertoriés dans notre département. Peu à peu, ces associations se sont un peu délitées : un fait sociétal, accentué avec la crise sanitaire. Toutefois, certains continuent et participent à la vie du territoire. Des chefs d'harmonie sont venus à notre rencontre et nous avons pu envisager de collaborer. On fait du sur-mesure en fonction des besoins, très différents d'un village à un autre. Ce qui est commun à tous ces projets, c'est cette volonté de renouer avec cette histoire humaine, avec un hommage à la pratique amateur, très généreuse".

C'est ainsi que les harmonies de Cayeux-sur-Mer, de Mons-Boubert et de Saint-Blimont bénéficient de l'accompagnement de professionnels du conservatoire.

Pour exemple, un atelier musical a vu le jour à Saint-Blimont, 13 ans après la fermeture de l'école de musique. "L'effectif de l'harmonie

stagnait depuis la fermeture de l'école, et sans nouveaux élèves, les perspectives d'avenir n'étaient pas très bonnes, relate Adrien Pruvot chef de l'harmonie de Saint-Blimont. Les freins des jeunes et de leur famille : les cours organisés principalement au conservatoire imposaient de nombreux déplacements, les horaires des cours ne correspondaient pas avec les horaires de travail des parents, sans oublier le coût financier. Les jeunes abandonnent alors en cours de formation et ne rejoignent pas l'harmonie du village. Comment maintenir les effectifs et attirer de nouveaux musiciens ? Cette réflexion a évolué grâce à ma rencontre avec le directeur du conservatoire". Désormais chaque semaine, deux professeurs du conservatoire viennent dispenser des cours à 22 élèves débutants sur le modèle "orchestre à l'école" qui permet aux enfants d'apprendre en même temps le solfège et la musique directement sur l'instrument. Un début prometteur qui annonce "une nouvelle vie pour l'harmonie, avec de bons musiciens et pourquoi pas la révélation de quelques vocations".

UNE PROGRAMMATION ET DES PARTENARIATS AU SERVICE DES 43 COMMUNES

Un partenariat fort avec l'Éducation nationale permet d'ancrer les racines du conservatoire sur l'ensemble du territoire. Il prend

différentes formes comme la construction d'une saison musicale avec l'école d'Hallencourt où la *Compagnie les Lunaisiens* y sera en résidence ou encore les concerts donnés par un collectif d'enseignants cette année à Cayeux-sur-Mer, Lanchères, Saint-Blimont et Abbeville. Pour accroître son rayonnement, le conservatoire décentralise de plus en plus la saison musicale : *Boreas, une saison de cuivres en Baie de Somme* a été organisé en partie à Cayeux-sur-Mer cette année, avec la perspective de le proposer par la suite à Saint-Blimont et d'autres événements prendront forme hors les murs du conservatoire, comme la fête de la musique à Hallencourt où une représentation sera donnée.

À LA RENCONTRE DES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Le conservatoire développe des projets qui visent à renforcer l'accessibilité à une pratique artistique à des publics dits éloignés. Anne Briois, enseignante et référente handicap au sein du conservatoire travaille étroitement avec les personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec le très jeune public. *"Notre objectif est d'amener au conservatoire un public qui ne pense pas y avoir sa place, commente l'enseignante, il est nécessaire de désacraliser le conservatoire. Accueillir au conservatoire permet de démystifier le lieu. Parmi tous ces projets celui qui réunit les élèves de l'ULIS et des élèves CHAM est intéressant : il permet à ces élèves de se*

rencontrer, entre autres, autour d'un atelier animé qui s'articule entre le DJing (technique de scratch), la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et le tournage de clips. Ils sont tous mis sur le même pied d'égalité puisqu'ils découvrent en même temps ces activités".



Parmi les structures accueillies, nous noterons : Le relais petite enfance - l'IME d'Abbeville (Institut médico-éducatif) - L'ULIS Cardamines (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à Abbeville - l'UEMA de Menchecourt (Unité d'Enseignement Autisme Maternelle) à Abbeville - l'IME de Grand-Laviers - ULIS/CHAM au collège Millevoeye à Abbeville - l'Institut d'éducation motrice de Brighton - le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) de Nouvion - L'association "Nos p'tits Mômes", association de parents d'enfants TSA - La Nouvelle Forge, plateforme d'accompagnement et de répit des aidants.

DE NOUVELLES DISCIPLINES SONT DANS LA PLACE

Le conservatoire met en mouvement les forces vives musicales et chorégraphiques et s'ouvre aux différents genres et pratiques : comme la MAO (Musique Assistée par Ordinateur), le Soundpainting (langage gestuel de création artistique multidisciplinaire en temps réel), mais aussi la création d'une classe d'improvisation Jazz ou encore la résidence de Kamil Bousselham qui se distingue dans l'art du breakdance.



Vous avez dit Breakdance ? Au Conservatoire ?

Kamil Bousselham, artiste et sportif de haut niveau, qui appartient aux générations Old School et New School est bien en résidence au conservatoire. Plongé au cœur de la culture Hip-Hop depuis trois décennies, il vit pleinement sa passion en participant à un grand nombre d'événements nationaux, européens et mondiaux et attache aussi une grande importance à la transmission. Un héritage qui impose la plus grande responsabilité quant à l'avenir du Breakdance qui fera partie des disciplines des Jeux Olympiques de Paris en 2024. *"Passer les portes du conservatoire, pour la culture Hip-hop, c'est juste incroyable ! s'étonne encore l'artiste. Cette résidence est très riche : je découvre un nouveau public, je travaille au quotidien au cœur de quartiers dans un contexte très différent. Ici, les jeunes souvent issus de formation musicale ont un oreille incroyable, c'est la grande classe. Mais tout le monde a sa place dans mes cours. Ma devise, "Viens comme tu es !". Je donne des pas de danse et ensuite chacun avec sa personnalité, son énergie, avance dans la pratique. Cette discipline favorise le développement personnel".* L'artiste présentera sa création "De la rue aux olympiades !" le 16 mai prochain au conservatoire. Un spectacle qui raconte son parcours, ses débuts. *"Une époque où j'ai dû m'ouvrir, m'adoucir... les cultures urbaines m'ont apporté beaucoup ! Et je me réjouis de pouvoir à mon tour apporter au public du conservatoire".*

Vers une nouvelle organisation de la collecte des déchets

La gestion de la collecte des déchets, dont la Communauté d'agglomération a la compétence, va évoluer afin d'harmoniser le fonctionnement sur tout le territoire et réduire les coûts.



Fin 2022 la CABS s'est engagée dans un audit en partenariat avec deux bureaux d'étude pour l'accompagner dans la démarche de modernisation de son service de collecte des déchets.

Le diagnostic a fait apparaître une disparité et un sur-service sur le territoire de la collectivité engendrant des coûts très importants, ainsi que des objectifs non atteints en termes de réglementation.

Dans le but de répondre aux enjeux économiques, réglementaires et environnementaux, la CABS est amenée

à faire évoluer ses pratiques qui permettront de répondre aux défis de demain dans la gestion de la collecte et du traitement des déchets sur son territoire.

Afin que les collectivités s'engagent dans une démarche responsable dans l'atteinte des objectifs fixés par les lois successives, l'État procédera à une augmentation progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ce qui porterait à une augmentation de 25% sur 10 ans et qui ne cesserait de s'accroître au fil du temps.

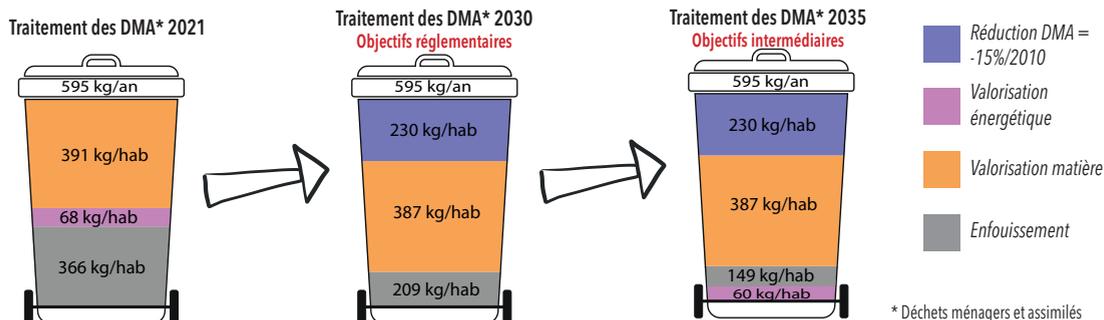
L'évolution des collectes et la modernisation des déchetteries pour un accueil mieux maîtrisé, pourront répondre aux besoins réels de la population pour un service de qualité avec des coûts maîtrisés dans le temps.

INFOS PRATIQUES

L'année 2024 sera consacrée à la restructuration du service de collecte des déchets. Par conséquent, le calendrier de collecte 2023 sera prolongé jusqu'au 31 mars 2024 pour les ordures ménagères, les déchets recyclables et le verre.

Vous pourrez retrouver le planning des encombrants en ligne sur www.baiedesommeagglo.fr

QUELS IMPACTS SUR UNE "POUBELLE" CLASSIQUE DE LA CABS EN 2035 ?



Le point sur les travaux dans les écoles

Si la période estivale est propice aux chantiers de grande envergure, les services techniques et Informatique scolaire mènent différents travaux et aménagements tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire, pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants. Que s'est-il passé depuis la rentrée de septembre ?



La réfection des faux-plafonds à l'école de Mons-Boubert.

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

- **À l'école de Mons-Boubert** : réfection des faux-plafonds, par l'abaissement des plafonds et l'installation de pavés led,
- **À l'école maternelle de Cayeux-sur-Mer** : remplacement du portail vétuste en bois par un portail en aluminium,
- **À l'école d'Hallencourt** : installation de bloc de 4 à 6 prises dans 3 classes (bâtiment de la maternelle),
- **À l'école maternelle Picardie à Abbeville** : réfection de la peinture dans la classe de la directrice,
- **À l'école de Vaudricourt** : pose de vitrophanie sur les vitres de la classe maternelle et pose de rideaux,



- **À l'école de Cambron** : création de blocs sanitaires,
- **À l'école maternelle Platanes à Abbeville** : modification du réseau des eaux pluviales,
- **À l'école du Beffroi à Abbeville** : installation d'étagères de rangement.
- **À Hallencourt** : déploiement et

adaptation du réseau de distribution électrique.

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

Tout au long de l'année, le service Informatique scolaire assure un travail de maintenance dans les 47 écoles du territoire. Depuis septembre, plusieurs opérations ont été menées :

- **À l'école de Rouvroy à Abbeville** : réparation de l'horloge numérique et des carillons et réparation du standard téléphonique,
- **À l'école de Caours** : remplacement d'un vidéoprojecteur de TBI (tableau blanc interactif),
- **À l'école de Cayeux-sur-Mer** : remplacement d'un vidéoprojecteur de TBI,
- **À l'école de Saigneville** : remplacement d'un vidéoprojecteur de TBI,
- **Dans les écoles maternelles Platanes, Poulies, Champ de Mars, Thuison, maternelle Picardie, chaussée d'Hocquet et au sein du groupe scolaire Beffroi à Abbeville, ainsi qu'à Huppy, Saint-Blimont, Hallencourt, Cambron** : installation d'écrans numériques interactifs (ENI) et de TBI, soit 15 au total,
- **Dans diverses écoles** : remplacement de 54 ordinateurs d'assemblage (en cours de déploiement) et changement d'ampoules de vidéoprojecteurs.



Le temps périscolaire fait l'objet de toutes les attentions et les lieux d'accueil bénéficient également de nouveaux équipements, comme ici avec l'achat de mobilier pour la nouvelle cantine de Franleu.

France services, l'accès simplifié aux **services publics dans les communes rurales**

En 2022, plusieurs communes ont répondu favorablement à la proposition d'accueillir des permanences France services. Ce service au plus proche des administrés est actuellement proposé dans 20 communes de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.



Permanence à Fontaine-sur-Somme

Pour rappel, les élus de la commission Politique de la Ville ont émis un avis favorable de principe quant à l'itinérance des France services en milieu rural fin 2021, pour réduire les inégalités sociales et territoriales, d'accès aux services pour la population.

PLUSIEURS SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, ils aident les usagers dans les démarches administratives dématérialisées et numériques du quotidien. Ils les guident dans l'utilisation des services en ligne. Les France services dispensent neuf services : ceux du ministère de l'intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'Assurance maladie, de l'Assurance retraite, de la Caisse d'allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

ACCOMPAGNEMENT, CONFIDENTIALITÉ, GRATUITÉ

Conscient des freins liés à la mobilité mais aussi en matière d'accès au numérique, Stéphane Deloison, maire de Fontaine-sur-Somme, qualifie ces permanences de "nécessité". Une formule adaptée à la population, qui offre une réelle souplesse, *"les habitants peuvent se rendre dans la permanence de leur choix, dans une commune voisine, en fonction de leur emploi du temps, de leur contraintes professionnelles ou familiales. C'est un vrai confort pour les personnes d'avoir un service qui circule 10 km à la ronde de son lieu de résidence. C'est un réel service de proximité, un service gratuit et confidentiel rendu aux habitants. Et puis ce qui est intéressant, c'est que les agents des France services peuvent accompagner les usagers sur des dossiers qui sont traités bien souvent sur du long terme, je pense par exemple aux dossiers de retraite. J'espère que ce service perdurera pour toutes ces raisons mais aussi car l'accès au numérique reste une problématique qui ne concerne pas que les seniors"*.

Pour connaître la permanence la plus proche de chez vous, vous pouvez contacter votre mairie ou composer le 06 82 87 22 11.

Les numéros utiles pour le quotidien

ÉCONOMIE ET ENTREPRISE



Manager de centre-ville : 07 86 13 98 51,
Espace de coworking : 09 70 20 80 30.

ÉDUCATION ARTISTIQUE



Conservatoire : 03 22 24 41 28,
L'école des Beaux-Arts : 03 22 24 41 25.

ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE



Multi-Accueils : Ôpaline (Abbeville) :
03 22 20 37 20 / IndigÔ (Abbeville) :
03 22 23 21 04,
Relais Petite Enfance : TriÔ (Abbeville) :
03 22 20 08 41 / RÔseaux / LittÔral (Longpré-les
Corps Saints) : 03 22 19 01 88,
Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) : Ôasis
(Abbeville) - 03 22 20 35 68,
Écoles : Abbeville - 03 75 62 00 50/Longpré-les-
Corps-Saints - 03 22 31 01 35/Saint-Valery-sur-
Somme - 03 22 60 09 99,
**Direction de l'Animation, de l'Enfance et de
la Jeunesse (accueil de loisirs et Espaces
Jeunes)** : 03 22 19 20 35.

ENVIRONNEMENT



Gestion des déchets : 03 22 20 34 37,
**Gestion des milieux aquatiques et
prévention des inondations /Gestion des
eaux pluviales** :
guichet-eau@ca-baiedesomme.fr,
Assainissement Non Collectif :
spanc@ca-baiedesomme.fr,
Habitat et urbanisme : 03 22 19 27 31,
Service Urbanisme /Habitat Logement :
03 22 20 68 95.

MOBILITÉ



Réseau des bus BAAG : 03 22 24 84 84,
Le stationnement cyclable : 03 22 24 84 84.

SOLIDARITÉS



Service Santé : 03 22 29 31 49,
Maintien à domicile : service Portage de repas
à domicile et Téléalarme : 03 22 23 53 60,
Contrat de ville : C. Dehame - 09 70 20 07 85 ou
06 49 93 84 81 / S. Haultcoeur - 09 70 20 11 22
ou 06 29 20 87 57,
Service Dynamique des quartiers :
06 49 56 38 46 / 06 38 60 22 47,
Conseils citoyens : E. Marchal - 09 70 20 11 21

ou 06 49 93 90 36 - S. Haultcoeur 09 70 20 11 22
ou 06 29 20 87 57,
Médiation sociale : 07 85 99 87 51,
Dispositif de réussite éducative :
03 75 62 00 66,
**Conseil Intercommunal de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance** : 03 22 19 27 31,
Accueil des gens du voyage : 07 88 24 11 36,
Maison du projet : 06 40 36 58 10.

TOURISME



L'Office de Tourisme : 03 22 24 27 92.

VIE SPORTIVE



L'aqu'ABB : 03 22 24 05 69.

LES CHANGEMENTS D'ADRESSES DE PLUSIEURS SERVICES



Multi-Accueil Indigo : 1 place de l'Amiral
Courbet à Abbeville, dans les anciens locaux de
l'Office de Tourisme et du coworking,
Office de Tourisme de la Baie de Somme :
dans les locaux de la Chambre des Métiers et
de l'Artisanat, 15 rue du Pont aux Brouettes à
Abbeville,
Office - Espace de coworking : 1^{er} étage de
Garopôle, place de la gare à Abbeville,
**Service des affaires scolaires, Service en
charge du DRE (Dispositif Réussite Educative)**
10 rue de l'Isle à Abbeville.



Retrouvez toute l'agglomération sur le web...



baiedesommeagglomeration.fr



...et dans votre poche



Baie de Somme Agglomération

Disponible gratuitement sur



l'App Store



Google Play